

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



**CIRCULAIRE 090-20**

**Le 21 mai 2020**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x  
(HGD & HGD1)  
Regroupement d'actions et changement de CUSIP**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « **FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x** » (TSX: « HGD ») va consolider ses actions ordinaires en circulation.

Le regroupement d'actions sur un ratio d'un pour deux sera effectif à l'ouverture des marchés le 25 mai 2020.

À l'ouverture des marchés le 25 mai 2020, la société va transiger sous le nouveau CUSIP.

**CDCC - Détails du rajustement - HGD:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HGD seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 25 mai 2020**
- **SYMBOLES DES OPTIONS: HGD deviendra HGD2**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR : 50**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: 50 actions ordinaires de FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x (HGD)**
- **PRIX DE LEVÉE : Les prix de levée seront multipliés par 2**
- **NOUVEAU CUSIP : 08661P 30 5**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront rajustées à 50,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

**La Bourse - Détails du rajustement - HGD:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HGD seront transférées à la classe d'options HGD2 qui constitue le nouveau livrable.

<b>FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
HGD2	3,00 \$	6,00 \$
HGD2	4,00 \$	8,00 \$
HGD2	5,00 \$	10,00 \$
HGD2	6,00 \$	12,00 \$
HGD2	7,00 \$	14,00 \$
HGD2	8,00 \$	16,00 \$
HGD2	9,00 \$	18,00 \$
HGD2	10,00 \$	20,00 \$
HGD2	11,00 \$	22,00 \$
HGD2	12,00 \$	24,00 \$
HGD2	13,00 \$	26,00 \$
HGD2	14,00 \$	28,00 \$
HGD2	15,00 \$	30,00 \$

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

**CDCC - Détails du rajustement - HGD1:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HGD1 seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 25 mai 2020
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** HGD1 deviendra HGD3
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé

- **MULTIPLICATEUR** : 25 (Inchangé)
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT** : 12 actions ordinaires de FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x (HGD) et une considération en espèces équivalente à 0.5 d'une action de FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x (HGD). Le montant sera confirmé dans le cadre d'une nouvelle circulaire.
- **PRIX DE LEVÉE** : Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP** : 08661P 30 5
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE** : Les limites de position et de levée seront rajustées à 25,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

**La Bourse - Détails du rajustement - HGD1:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HGD1 seront transférées à la classe d'options HGD3 qui constitue le nouveau livrable.

<b>FNB BetaPro Sociétés Aufrifères Canadiennes Baissier Quotidien -2x</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
8,00 \$	HGD1	HGD3
12,00 \$	HGD1	HGD3
16,00 \$	HGD1	HGD3
20,00 \$	HGD1	HGD3
24,00 \$	HGD1	HGD3

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

**Exemple Numérique - HGD1 (HGD3)**

Pour un membre détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est 12,00\$ et considérant que le prix de fermeture de HGD du 20 mai 2020 est de 4,62\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement sera :

Valeur Intrinsèque =  $12,00\$ \times 25 - 4,62\$ \times 25$

= 184,50\$

Après l'ajustement, la valeur intrinsèque de cette option sera:

Valeur Intrinsèque = Prix de levée x Multiplicateur – Nouveau prix du sous-jacent x Nouveau livrable

=  $12,00\$ \times 25 - (4,62\$ \times 2) \times (25/2)$

= 184,50\$

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers